



AVIS OFFICIEL N° 2018-07

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE ET DES GRANDS CASSONS COMBUSTIBLES
(Réservée uniquement aux habitants des Enfers !)

Dorénavant plus qu'un seul ramassage par année :

Samedi 30.06.2018, de 10h00 à 11h00
Sur la propriété de Frédéric Berberat (anciennement MAGORAS)

Rappel :

- Tout déchet combustible (non-recyclable) qui peut être mis dans un sac de 110 litres n'est pas considéré comme déchet encombrant.
- Les grands cassons combustibles seront débarrassés de leurs éléments métalliques, démontés et éventuellement sciés de manière à réduire l'encombrement.
- Les déchets de chantier et industriels n'ont rien à faire dans les cassons ce jour-là, l'organisation individuelle est de mise.
- Une taxe est perçue selon le type de déchet déposé, au tarif fixé par le recycleur. Sur place, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès de M. Sester, afin de vous acquitter de la taxe.
- Les bâches, les plastiques de balles rondes, de big-bag et de sacs d'engrais des agriculteurs ne sont pas considérés comme grands cassons, ils doivent être éliminés au moyen des containers 800 litres à vignettes.

Veuillez impérativement respecter les horaires et les consignes de M. Sester !

Le Conseiller communal Jean-Jacques Bärtschi sera sur place et donnera à chaque personne présente le feu vert pour s'annoncer auprès de M. Sester, seulement avec son accord, vous serez habilités à mettre vos déchets dans la benne que M. Sester vous aura au préalable désignée.
Nous comptons sur votre bonne participation !

Le Conseil communal

Fermeture estivale, voir au verso

AVIS OFFICIEL N° 2018-07

FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal restera fermé
du lundi 16 juillet au vendredi 3 août 2018



Les personnes qui auraient des affaires urgentes à traiter sont priées de bien vouloir le faire jusqu'au mardi 11 juillet prochain. Si besoin urgent par la suite, je suis à votre disposition au 079/342.55.29.

CHOMAGE : Précisions concernant l'inscription pendant les vacances :

Les personnes concernées auront la possibilité de s'annoncer directement auprès de l'Office régional de placement au **032/420.47.30**.

Je vous remercie pour votre compréhension et souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances bien ensoleillées...

La Secrétaire

INFORMATIQUE COMMUNALE CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Le Conseil communal cherche des personnes à l'aise en informatique qui pourraient nous soutenir dans l'acquisition d'un logiciel de gestion communale, la recherche d'un hébergeur pour les accès à distance et pour l'installation d'un nouveau raccordement de téléphone/Internet, etc...

En effet, nous serions prochainement confrontés à un changement important dans la gestion du contrôle de l'habitant. En effet les exigences technologiques font que le programme Geres (actuellement utilisé gratuitement) doit passer à une nouvelle version très couteuse.

D'autre part, avec l'introduction du nouveau plan comptable MCH2, de grands et importants changements concernent également le travail du caissier communal et il sera indispensable que de pouvoir bénéficier d'un logiciel adéquat pour gérer les comptes.

Beaucoup de questions ouvertes, pour lesquels le Conseil communal, ainsi que le caissier et la secrétaire devront trouver des solutions. Si vous vous sentez d'attaque, merci de bien vouloir vous annoncer auprès de la secrétaire **avant le 13.07.2018** au 079/3422.55.29



Avec nos salutations les meilleures

Le Conseil communal
